



## Coût des lieux

En vue du prochain budget du gouvernement du Québec, Théâtres associés a écrit à Monsieur Raymond Bachand, Ministre des Finances, ainsi qu'à Madame Monique Gagnon-Tremblay, Présidente du Conseil du trésor, pour demander la création d'un fonds dédié au maintien et à la gestion des lieux théâtraux. Un tel fonds constituerait un investissement patrimonial et une reconnaissance claire des devoirs confiés aux institutions théâtrales en cette matière. Il aurait pour effet de protéger les sommes destinées à la vocation première des compagnies de théâtre, qui consiste en la création et la diffusion d'œuvres théâtrales, et d'améliorer les conditions quotidiennes de travail des artistes et des travailleurs culturels employés par les théâtres.

## Négociations

### TAI-SPACQ

Le 14 décembre 2009 avait lieu la 10<sup>e</sup> séance de médiation en vue de la signature d'une première entente collective liant Théâtres associés et la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ). Les parties ont réglé une très grande part des articles d'ordre normatif. Le 14 décembre, la SPACQ a déposé une contre proposition monétaire à laquelle TAI répondra en présence du médiateur, le 4 mars prochain.

## Renouvellement des ententes TAI/UDA

Théâtres associés (TAI) et l'Union des artistes (UDA) ont entamé les négociations concernant le renouvellement de leurs deux ententes collectives, soit celles concernant les artistes interprètes et les metteurs en scène. Le comité de TAI est composé de Francine Boulay, Jacques Cousineau, Louise Duceppe, Réal Lafontaine et Suzanne Thomas. Les représentants de l'UDA sont Manon Lussier, Jacques Verret, les artistes interprètes Normand Bissonnette, Céline Bonnier et Sylvie Moreau, ainsi que le metteur en scène Patric Saucier.

La première séance de négociation a eu lieu le 4 décembre 2009 et deux autres séances ont eu lieu depuis. Les parties ont exposé et discuté leurs demandes normatives. L'UDA compte déposer ses demandes monétaires dès la prochaine séance, qui aura lieu le 23 mars 2010.

### Sommaire :

- Coût des lieux
- Négociations TAI-SPACQ
- Renouvellement des ententes TAI/UDA
- Répartition des postes de dirigeants
- Rideau de verre
- Canadian Actors' Equity Association
- Comité L'Allier
- Coalition canadienne des arts
- Conseil québécois des ressources humaines en culture

## Répartition des postes de dirigeants

À la suite de l'Assemblée du Conseil d'administration de Théâtres associés tenue le 3 décembre 2009, les postes de dirigeants sont ainsi répartis parmi les membres du comité exécutif :

Jacques Vézina, président  
Jacques Leblanc, premier vice-président  
Louise Duceppe, seconde vice-présidente  
Suzanne Thomas, secrétaire-trésorière.

## Rideau de verre

L'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) a publié en juillet 2009 un portrait socio-économique relatif aux auteurs dramatiques. Le document intitulé Rideau de verre et signé par Marie-Ève Gagnon, présidente de l'AQAD, fait état de la difficulté qu'ont les femmes à voir leurs textes montés sur les scènes théâtrales. Il en analyse les conséquences financières et suggère des pistes de réflexion. Entre autres, estimant qu'au moment d'évaluer un texte des mécanismes inconscients favorisent les auteurs masculins, il recommande que les sélectionneurs de textes soient sensibilisés à la question et qu'un comité québécois d'artistes pour l'équité soit mis sur pied.

Pour en savoir plus, le document est accessible à l'adresse suivante :

[http://aqad.qc.ca/rideau\\_de\\_verre.pdf](http://aqad.qc.ca/rideau_de_verre.pdf)

## Canadian Actors' Equity Association

Le 5 octobre 2009, Théâtres associés, représenté par Louise Duceppe, répondait à l'invitation de la Canadian Actors' Equity Association (CAEA) de participer à une rencontre de leur conseil d'administration se déroulant à Montréal. La CAEA offrait ainsi une opportunité de mieux connaître les pratiques théâtrales à travers le Canada.

Les échanges qui ont suivi la présentation des membres de TAI et de leurs activités ont porté sur les disparités d'usage entre le théâtre francophone et anglophone, notamment en ce qui a trait aux répétitions.

## Comité L'Allier

Théâtres associés était du nombre des regroupements et associations du milieu culturel ayant participé aux travaux du comité L'Allier qui ont pris fin le 17 décembre 2009. La ministre Christine St-Pierre avait mandaté le comité afin qu'il génère des consensus dans les milieux visés par les deux lois québécoises sur le statut de l'artiste. La *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (S-32.1)* concerne la rétention des services des artistes tandis que la diffusion des œuvres théâtrales est couverte par la *Loi sur le statut des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (S-32.01)*.

Ses membres étant touchés par les deux lois, TAI était présent à chacune des deux séances de présentation et 11 journées de travail du comité. Peu de consensus ont été identifiés. Le rapport du comité devrait être rendu public sous peu.

## Coalition canadienne des arts

À l'automne 2009, Théâtres associés a renouvelé son adhésion à la coalition canadienne des arts. La Coalition désire que le budget du Conseil des arts du Canada (CAC) soit porté à 300 M\$ et que des investissements publics encouragent l'expansion des marchés locaux et internationaux pour les produits culturels. Ce regroupement voué à la défense des intérêts de la communauté artistique et culturelle a été réactif afin que ces enjeux demeurent à l'ordre du jour public et politique.

# Conseil québécois des ressources humaines en culture

Le bilan du projet pilote Transition de carrière en culture est disponible sur le site Web du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Ce projet concerne les artistes travailleurs autonomes, soit les pigistes du secteur culturel en provenance de la région métropolitaine, ayant besoin des services d'aide à l'emploi pour une transition de carrière en regard des problématiques du « creux de carrière ».

Pour en savoir plus :

[http://www.cqrhc.com/medias/documents/Transition\\_carriere\\_culture\\_bilan.pdf](http://www.cqrhc.com/medias/documents/Transition_carriere_culture_bilan.pdf)

Les rubriques du dernier bulletin **L'EMPREINTE** (février 2010, vol. 11 no. 3) publié par le CQRHC sont les suivantes :

- Le Forum sectoriel-régional les 9 et 10 juin 2010
- Un nouvel élu au conseil d'administration
- Du nouveau chez les responsables de la formation continue
- Le financement des postes de coordonnateur 2010-2013
- Le 9e concours du volet multirégional de la Mesure de formation (MFOR)
- Le succès de Transition de carrière en 2008-2009
- L'examen inaugural du ETCP en gréage le 27 avril 2010
- Le mentorat en gestion culturelle : déjà l'AN 3 du projet pilote
- Le CRHSC dévoilera au Québec son diagnostic des RH en culture
- L'accès à l'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes
- La gestion de carrière : un rôle-conseil en continu auprès des artistes

Pour consulter ce bulletin :

[http://www.cqrhc.com/medias/documents/empreinte\\_V11N3.pdf](http://www.cqrhc.com/medias/documents/empreinte_V11N3.pdf)  
pour la version PDF

[http://www.cqrhc.com/medias/documents/empreinte\\_V11N3.doc](http://www.cqrhc.com/medias/documents/empreinte_V11N3.doc)  
pour la version Word

